

La linguistique systémique
fonctionnelle et la langue française

ÉQUIPE DE RECHERCHE EN LINGUISTIQUE APPLIQUÉE
Directeur : David Banks

Association Française de la Linguistique Systémique Fonctionnelle
(AFLSF) avec le concours de l'Équipe de Recherche en Linguistique
Appliquée (ERLA) composante de l'EA 4249

Faculté des Lettres et Sciences humaines *Victor-Segalen*
20, rue Duquesne – CS 93837
29238 Brest Cedex 03

Textes réunis par
David Banks, Simon Eason et Janet Ormrod

**La linguistique systémique
fonctionnelle et la langue française**

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2009
5-7, rue de l'École polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-09278-5
EAN : 9782296092785

Introduction

La Linguistique Systémique Fonctionnelle a été souvent la cible de critiques concernant son anglo-centricité supposée. Bien que Michael Halliday, maître à penser de cette théorie, ait commencé sa carrière universitaire comme spécialiste du chinois, ces critiques ne sont pas totalement sans fondement, car il est vrai que la grande majorité des études menées dans le cadre de la Linguistique Systémique Fonctionnelle concerne l'anglais. Cependant, depuis quelques années, certains chercheurs tentent de remédier à ce déséquilibre. Néanmoins, le nombre d'études qui concerne le français reste extrêmement restreint et c'est pour cette raison que l'Association Française de la Linguistique Systémique Fonctionnelle a décidé de tenter de combler cette lacune. Cet ouvrage constitue la première pierre de cet édifice. On y trouve huit contributions, dont cinq rédigées en français et trois en anglais, traitant des aspects très variés de la langue française.

Dans le premier article de ce recueil, Fiona Rossette considère des aspects de la métafonction textuelle en français. Elle travaille sur un corpus d'écrits journalistiques, tirés du quotidien *Le Monde*, et composé d'éditoriaux, de chroniques d'opinion et de reportages. Après une discussion théorique des éléments qui constituent le thème, elle procède à une analyse de la structure thématique de son corpus, et en particulier la place que jouent les coordonnants dans cet aspect de la construction du texte. Ses résultats sont comparés à des résultats trouvés pour l'anglais dans un corpus analogue.

On retrouve les questions de la structure thématique et de la construction du texte dans la contribution de Michael Cummings. Il analyse deux textes narratifs et un texte d'exposition. Il considère les aspects de continuité et de développement, et notamment le lien entre les chaînes de références et les thèmes. Il trouve que les chaînes de références sont majoritairement thématiques et que les chaînes longues, même si elles sont peu nombreuses, ont une importance particulière dans la construction du texte. Les résultats sont similaires pour les deux genres.

Avec la contribution d'Alice Caffarel, on passe de la métafonction textuelle à la métafonction idéationnelle. Elle considère l'application des modèles transitifs et ergatifs à la proposition française. Elle démontre que ces deux systèmes fonctionnent en parallèle en français et elle illustre ses propos avec des analyses d'un extrait d'un roman de Robbe-Grillet et d'un texte journalistique tiré du *Monde*.

Christopher Gledhill s'intéresse à la phraséologie et, ici, il nous propose une étude des unités phraséologiques constituées d'un verbe plus un groupe nominal, telles que *faire le point*. Il démontre les limites d'autres approches, notamment formalistes, dans leur traitement des ces locutions. En partant d'une analyse du système ergatif de ces expressions, il propose une analyse du composant nominal soit comme portée (c'est le cas de *faire le point*), soit comme extension lexicale (pour, par exemple, *faire peur*).

Shirley Carter-Thomas porte son attention sur la phrase clivée en français. Elle base son étude sur un corpus d'exemples tirés du *Monde*, avec des exemples parallèles en anglais, tirés des traductions de ces mêmes articles, parus dans le *Guardian Weekly*. Elle arrive à la conclusion que la fonction principale de la phrase clivée en français est la désambiguïsation, et que des considérations prosodiques expliquent le fait que la fréquence de ce phénomène soit plus importante en français qu'en anglais.

La métaphore grammaticale est le sujet qui retient l'attention de Janet Ormrod. Elle considère ce phénomène dans un échantillon de textes spécialisés écrits pour des enfants, des (pré)adolescents et des adultes. Elle démontre comment la métaphore grammaticale rentre dans la construction discursive, et cela d'une façon qui s'accroît avec l'âge du lecteur visé. Dans certains cas, on voit le passage de la forme congruente à la forme métaphorique dans le texte même.

David Banks, pour sa part, considère le dit "pronom réfléchi" *se*. Lui aussi travaille sur un corpus tiré du *Monde* et il est de son avis que de catégoriser ce mot comme pronom est une fausse appellation. Il émet l'hypothèse que *se* fait partie du groupe verbal, et plus précisément du conjugué, son rôle sémantique étant de signaler la nature intensive de la proposition.

Dans le dernier article, Gordon Tucker nous livre une étude de la lexicogrammaire de l'item lexical, *guerre*. Son étude, basée sur le Collins COBUILD Banque de français moderne, considère les fonctions au niveau de la proposition, sujet, complément, ou composant de l'ajout ainsi que ses fonctions à l'intérieur du groupe nominal. Il démontre que ce mot doit être classifié comme substantif événementiel, et à l'aide des collocations du mot dans ses différentes fonctions, il en établit un profil lexicogrammatical.

Ces études démontrent, outre les résultats individuels de ces articles, que la Linguistique Systémique Fonctionnelle constitue un outil appréciable pour l'analyse de la langue française.

Ce projet a été mené par l'Association Française de la Linguistique Systémique Fonctionnelle avec le concours de l'EA 4249 à Université de Bretagne Occidentale, et notamment son composant l'ERLA (Equipe de Recherche en Linguistique Appliquée). Un tel projet ne se fait pas sans créer des dettes, et des remerciements sont dus à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette entreprise. La liste serait trop longue pour l'inclure ici, et les personnes concernées nous en excuseront, mais nous aimerions tout particulièrement remercier Ghislaine Lozachmeur et Marion Eason pour leurs conseils sur la rédaction française, Françoise Dourfer, secrétaire de l'EA 4249 et Manuel Montoya et Jean-Claude Gardes, respectivement ancien et actuel directeurs de l'EA 4249.

David Banks
Janet Ormrod
Simon Eason

Thème, conjonction et cohésion : corrélations entre les différents composants de la métafonction textuelle en français

Fiona ROSSETTE
Université Paris X

1. Préliminaires

L'objectif de cet article consiste à évaluer les différents phénomènes de « continuité » qui sont du ressort de l'enchaînement des phrases dans des textes français. En 1879, H. Weil relevait l'aspect « décousu » des phrases françaises par opposition aux phrases grecques ou latines. Il donnait comme exemple le passage suivant de Voltaire (au sujet de la condamnation d'Auguste de Thou) :

(1) Tout ce qu'on peut dire d'un tel arrêt, c'est qu'il ne fut pas rendu par justice, mais par des commissaires. La lettre de la loi meurtrière était précise. C'est non seulement aux juriconsultes, mais à tous les hommes de prononcer si l'esprit de la loi ne fut pas perverti. C'est une triste contradiction, qu'un petit nombre d'hommes fasse périr comme criminel celui que toute une nation juge innocent et digne d'estime.

S'il s'agit d'une langue utilisée dans un contexte particulier, sous la plume d'un philosophe du 18^{ème} siècle, elle reflète bien les possibilités offertes par la grammaire française. Weil (1897, 30) note que « chaque phrase paraît avoir un commencement à elle, une marche indépendante, comme si elle était étrangère aux autres phrases qui l'entourent ».

Dans le cadre de la linguistique systémique fonctionnelle (LSF), les phénomènes de continuité sont du ressort de la métafonction textuelle. Celle-ci a trait à la structuration du message (Banks 2002), voire même sa mise en œuvre (« *enabling function* », H. Hasselgård 2004). De cette manière, la LSF fait la part belle à l'étude de l'unité

discursive qu'est le texte : elle lui accorde autant d'intérêt qu'aux autres plans de signification que sont les plans extralinguistique (métafonction idéationnelle) et modal (métafonction interpersonnelle). La métafonction textuelle comprend notamment l'organisation thématique de la proposition, l'agencement de l'information (information donnée, information nouvelle), de même que les phénomènes de cohésion au-delà de la phrase. S'il est habituel d'étudier ensemble ces trois versants de la métafonction textuelle, il est plus rare d'évoquer dans un même temps le mode d'enchaînement des propositions (*clause-combining*) au sein de la phrase, que certains auteurs incluent à l'intérieur du système appelé « Conjonction ».

Les corrélations possibles entre les différents composants de la métafonction textuelle ont fait l'objet d'un certain nombre d'interrogations intéressantes. Par exemple, M. Hoey et E. Winter (1986, 126) suggèrent que les écrivains « fabriquent de la continuité » là où celle-ci fait défaut au niveau de la « matière » des propositions (« *writers fabricate continuity where the material itself does not provide it* »). H. Hasselgård (2004) s'intéresse à l'interface entre thèmes et marques de cohésion ; E. Ventola et A. Mauranen (1991) observent la distribution des connecteurs par rapport au contenu informatif des thèmes des propositions. Martin (2001, 44) pose la question de savoir si un enchaînement peut être cohérent sans « texture » apparente (sous la forme de liens cohésifs), et répond que cela est possible dans certains cas (« *Can we have coherence without texture? Yes, providing our examples are short and carefully excerpted, and providing we can access the social context of such examples* »). Ici, il sera également question des éventuelles corrélations entre ces différents phénomènes, notamment entre le système de conjonction (emploi des connecteurs) et l'agencement de l'information. On peut par exemple se demander si un nouveau référent en tête de proposition créerait un déficit de continuité que viendrait combler le connecteur. Cet article fait suite à une étude similaire portant sur l'anglais (Rossette 2007), la comparaison entre ces deux langues étant un fil directeur du présent propos.

L'analyse se fera à partir d'un corpus d'éditoriaux, de chroniques d'opinion et de reportages (11 en tout) publiés dans le journal *Le Monde*. Si les résultats obtenus reflètent le style d'un seul journal et ne valent que pour un type de texte on peut néanmoins mettre au jour des tendances caractéristiques du français (« *registers, like everything else in language, are just zones of relative similarity against the background of relative difference* » [Matthiessen, 2002, 255]). Je traiterai de l'enchaînement des phrases, mais aussi des propositions finies au sein de la phrase, à l'exception des propositions enchâssées.

1.1 Le Thème

M.A.K. Halliday (1994, 38) définit le Thème comme le point de départ du message, ou de la proposition, et comme l'élément qui précise de quoi la proposition retourne (« *it is that with which the clause is concerned* »)¹. En anglais tout comme en français, il coïncide avec la position initiale de la proposition, sans que la position en constitue un critère définitoire. Le Thème contient toujours un Thème topical, élément idéationnel, ou extralinguistique ; le plus souvent, il s'agit du Sujet de la proposition. Lorsque le Thème (topical) ne coïncide pas avec le Sujet, on parle en LSF de Thème marqué.

Le Thème s'étend jusqu'au premier élément idéationnel (ou extralinguistique) de la proposition. Cela veut dire que si la proposition débute directement par celui-ci, on a affaire à un Thème simple ; si, au contraire, d'autres éléments se situent en tête de proposition, avant le premier élément topical, on parle de Thème multiple. Un Thème multiple s'organise selon l'ordre suivant : *Thème textuel* ^ *Thème interpersonnel* ^ *Thème topical* (où le circonflexe signifie « suivi par » selon Halliday 1994, 53). Ce découpage n'est pas sans rappeler d'autres divisions tripartites du thème effectuées par d'autres auteurs, à l'instar de M.-A. Morel, qui parle de « ligateur », de « modalité » puis de ce qu'elle appelle le thème proprement dit. Dans l'analyse de Halliday, le Thème textuel est réalisé en général par un connecteur, le Thème interpersonnel par un adverbe modal (*disjunct*, ou ajout d'attitude). Il est sans doute significatif que le corpus étudié ici ne contienne pas de tels Thèmes multiples comportant en même temps ces trois composants. Les deux exemples suivants contiennent chacun un Thème multiple à deux éléments : en (2), le Thème textuel (*car*) est suivi par le Thème topical (*la France*) ; en (3), le Thème topical (*cette analyse*) est précédé d'un Thème interpersonnel (*bien sûr*).

(2) Car la France, comme tous les autres pays, aide la construction navale.

(3) Bien sûr, cette analyse ne tient pas compte de la perte de patrimoine provoquée par ces désastres ni de leur effet négatif sur le bien-être.

¹ La notion de « message » dénote l'organisation de la proposition qui est conforme à un acte de communication ; cette organisation est directement du ressort de la structure thématique (« [...] *the clause has the character of a message : it has some form of organisation giving it the status of a communicative event* » [Halliday 1994, 38]).

Selon les conventions de la LSF, tout élément investi d'une fonction à l'intérieur du système sera écrit avec une majuscule (ex. Thème, Sujet).

Notons enfin que lorsque l'on parle de progression thématique, cela concerne le Thème topical. On distingue notamment la progression à Thème constant, où deux propositions consécutives partagent le même Thème topical, et la progression linéaire, où un élément du Rhème figure dans le Thème de la proposition qui suit.

1.2 La cohésion

La LSF a recours à la notion de cohésion pour aborder le domaine au-delà de la phrase. La cohésion relève d'une relation indirecte, ou plutôt d'un processus sémantique, fondé sur une présupposition :

Cohesion occurs where the INTERPRETATION of some element in the discourse is dependent on that of another. The one PRESUPPOSES the other, in the sense that it cannot be effectively decoded except by recourse to it. (Halliday et Hasan, 1976, 4)

La cohésion donne lieu à des liens cohésifs (*cohesive ties*) qui se laissent comptabiliser dans les textes. Si l'ensemble de la phrase peut accueillir des liens cohésifs, la position initiale s'y prête tout particulièrement. Une affinité existe donc entre la cohésion et le thème².

On identifie quatre types de cohésion. La référence comprend les anaphores directes, notamment les pronoms de troisième personne et les démonstratifs. La substitution et l'ellipse correspondent toutes deux à une anaphore indirecte, comme l'ellipse du verbe lexical après l'auxiliaire dans la réponse à une question. La catégorie de la cohésion lexicale inclut, quant à elle, la reformulation d'un mot par un autre mot lexical, de même que les champs lexicaux ; on y trouve par exemple les antonymes (ex. *garçon, fille*), les séries ordonnées (ex. *mardi, mercredi*), et les relations partie/tout (ex. *voiture, coffre*). Le dernier type de cohésion, la conjonction (*conjunction*), regroupe les mots de connexion, ou les connecteurs, servant à marquer des relations sémantiques entre les phrases ; il s'agit du seul type de cohésion à reposer sur une « connexion sémantique » :

² Si le Thème topical peut accueillir un lien cohésif (référence ou cohésion lexicale), de même que le Thème textuel (connecteur), on parle peu du rôle cohésif du Thème interpersonnel. Cependant, G. Thompson et J. Zhou (2000) ont mis en avant le rôle de certains ajouts d'attitude, qui peuvent ou bien remplir la fonction d'un Thème interpersonnel, ou bien se situer plus loin dans la proposition. Dans ces deux positions, ils peuvent s'avérer cohésifs, notamment dans le contexte des tournures concessives, comme ci-dessous :

Echelon, bien sûr, sert à la lutte contre le trafic de drogue, le crime organisé, le terrorisme, etc. Mais, selon le rapport du Parlement européen, il est aussi utilisé, dans les domaines de la haute technologie et de la défense, pour fournir aux entreprises américaines des informations piratées auprès de leurs concurrentes européennes afin d'empocher des marchés aux dépens de ces dernières.

Conjunction is somewhat different from the other cohesive relations. It is based on the assumption that there are in the linguistic system forms of systematic relationships between sentences. (Halliday et Hasan, 1976, 320)

Mais qu'en est-il des connecteurs utilisés à l'intérieur de la phrase ? Notons que si le terme « connecteur » s'emploie couramment en français pour regrouper à la fois les conjonctions de subordination (ex. *lorsque, quand*), les conjonctions de coordination (*et, mais, or, ou*), et les adverbies connecteurs (*donc, cependant*), et cela quelle que soit leur position dans la phrase, on n'a pas recours à un tel terme rassembleur en LSF, qui distingue les relations cohésives, situées entre les phrases, des relations structurales, à l'intérieur de la phrase. Cette distinction souligne le fait que l'on ne peut aborder l'unité du texte à l'instar de l'unité phrastique, analysable en constituants :

A text does not CONSIST OF sentences ; it is REALIZED BY, or encoded in, sentences. If we understand it in this way, we shall not expect to find the same kind of STRUCTURAL integration among the parts of a text as we find among the parts of a sentence or clause. The unity of a text is a unity of a different kind. (Halliday et Hasan 1976, 2)

1.3 La catégorie plus générale de la conjonction

« [C]lause combining is related to everything else in the system » (Matthiesen, 2002, 239)

Les relations structurales réalisées par les connecteurs sont décrites par Halliday (1994) lors de sa présentation de la phrase complexe (appelée « clause-complex » car la phrase ne correspond pas à une entité grammaticale en LSF). On y distingue trois modes d'enchaînement : la parataxe, l'hypotaxe et l'enchâssement. (Notons qu'il existe également une classification selon des critères sémantiques, tout comme il existe une classification sémantique des relations cohésives en position transphrastique ; celles-ci sont moins centrales à l'investigation menée ici.)

La catégorie de la parataxe regroupe l'emploi d'une conjonction de coordination, celui d'un adverbe, et l'enchaînement dépourvu de connecteur. L'hypotaxe regroupe notamment les subordinées adverbiales et l'enchâssement les propositions complétives (figure 1). (Halliday range les relatives non-restrictives du côté de l'hypotaxe, les relatives restrictives du côté de l'enchâssement). La catégorie de l'enchâssement est peu pertinente dans le cadre de la présente étude

sur le français, car la conjonction de subordination *que* est obligatoire devant toute proposition complétive ou relative ; or, ici, il importe d'examiner la portée d'éléments qui font l'objet d'un choix à l'intérieur du système.

	← Subordination →	
← Parataxe →	Hypotaxe	Enchâssement
Coordination Adverbe Absence de connecteur		

Figure 1 : Les différents types d'enchaînement à l'intérieur de la phrase complexe (selon Halliday 1994)

Les différentes fonctions des connecteurs sont ainsi résumées dans la figure 2.

Position intraphrastique :	Position transphrastique :
<i>taxis</i> (<i>clause complex</i>) relations structurales (<i>ex. parataxe, hypotaxe</i>)	cohésion (sous-catégorie de la conjonction) relations non-structurales <i>lien cohésif</i>

Figure 2 : La répartition des fonctions des connecteurs en LSF

Par conséquent, les deux occurrences de *mais* en (4) et en (5) ne s'analysent pas selon les mêmes critères. En (4) on parlera de parataxe ; en (5), on parlera d'un lien cohésif.

- (4) Leur monopole avait déjà été mis à mal par MBC, la célèbre chaîne saoudienne, pionnière en matière de télévision par satellite, mais la tornade qatarie a presque tout emporté.
- (5) On dira que les Européens ne sont pas dépourvus de talents en matière d'espionnage industriel. Mais le fond du problème est qu'aucun d'eux ne possède individuellement une machine de la dimension d'Echelon (...)

Une telle distinction est toutefois à nuancer en fonction de la catégorie du connecteur. On parle parfois de cohésion uniquement dans le cas de l'adverbe. Dans *An Introduction to Functional Grammar*, si Halliday ne fait pas mention de cohésion dans sa présentation de la

phrase complexe, dans un autre chapitre du même ouvrage, consacré à l'intonation, il la met en relation avec la parataxe et l'hypotaxe et l'utilise pour faire référence aux adverbes (« *A sequence of two semantically related clauses may be related in the grammar (a) cohesively, (b) paratactically, (c) hypotactically* » [1994, 283]). De la même manière, C. Matthiessen (2002) évoque la portée « logique » et « structurale » des conjonctions de coordination et de subordination, quelle que soit leur position, et la portée « cohésive » des adverbes. En effet, comme on le verra plus loin, l'adverbe privilégie la position transphrastique, ce qui pourrait expliquer l'assimilation faite entre les adverbes et la cohésion.

Depuis les premières théorisations de Halliday, d'autres auteurs ont rassemblé les plans intra- et transphrastiques au sein d'un même système appelé désormais « conjonction », selon une acception plus large qui dépasse la catégorie de cohésion transphrastique. J. Martin (1992) est l'un des premiers à présenter la parataxe et l'hypotaxe en même temps que les relations cohésives au sein d'un même chapitre appelé « Conjonction ». Plus récemment, C. Matthiessen (2002) définit ainsi le système de conjonction :

This system [of Conjunction] complements clause complexing: it provides the resources for indicating rhetorical relations regardless of whether they hold within a clause complex or across clause complexes. (Matthiessen, 2002, 263)
(c'est moi qui souligne)

J'utiliserai le terme conjonction pour évoquer, à l'instar de ces auteurs, l'emploi des connecteurs à la fois en position intraphrastique et en position transphrastique. Toutefois, pour simplifier, j'aurai recours aux catégories traditionnelles de conjonction de coordination, d'adverbe et de conjonction de subordination (devant des propositions adverbiales).

1.4 L'agencement de l'information

Il reste un dernier domaine appartenant à la métafonction textuelle : l'agencement de l'information au sein de la proposition. Celui-ci occupe une place à part car ce qui est en jeu est l'organisation de la « matière » même des propositions, ou le plan extralinguistique. C'est lors de sa description de l'intonation que Halliday présente la notion d'information :

Information [...] is the tension between what is already known or predictable and what is new or unpredictable. [...] It is the interplay of new and not new that generates information in the linguistic sense (Halliday, 1994, 274)

L'unité intonative, sur laquelle se calque la proposition, correspond à une unité d'information qui contient obligatoirement un élément nouveau, l'élément donné étant optionnel. L'ordre non-marqué de l'agencement de l'information au sein de la proposition est *donné ^ nouveau*. Ainsi, le Thème de la proposition coïncide en général avec de l'information donnée (il s'agit bien d'une coïncidence et non d'un critère définitoire du Thème en LSF).

A l'inverse, on considère l'ordre *nouveau (^ nouveau)* comme l'ordre marqué. S. Carter-Thomas (2000, 264) parle alors de « thème nouveau ». Pour reprendre l'hypothèse émise par M. Hoey et E. Winter (1986), on peut se demander si l'ordre marqué a des répercussions à l'intérieur d'autres domaines de la métafonction textuelle. Plus précisément, est-ce qu'une absence de continuité dans le thème topical pourrait motiver l'introduction d'un lien cohésif ailleurs dans le Thème, par le biais d'un Thème textuel (connecteur) par exemple ? H. Hasselgård (2004) s'intéresse aux ressorts des Thèmes multiples, et examine certains emplois de connecteurs, comme dans l'enchaînement suivant :

He had been one of them, one of their own. Besides, to a policeman there is something peculiarly horrible in the murder of a policeman.

L'auteur note que l'emploi du connecteur rend l'enchaînement ici plus lisse (*smooth*) :

The first part of the multiple Theme (*besides*) marks an additive conjunction. It also paves the way for the following adverbial, which might have looked odd in clause-initial position because it is not recoverable from the preceding context. Prefaced by the additive conjunct, however, it fits smoothly into its textual environment.

Dans un corpus de textes littéraires, H. Hasselgård note que 90% des Thèmes multiples contiennent au moins une marque de cohésion, et conclut que les Thèmes multiples s'expliquent notamment par rapport à un souci de cohésion. Cependant, elle ne compare pas les Thèmes multiples avec les Thèmes simples, qui pourraient s'avérer tout aussi cohésifs. A l'inverse, on peut s'interroger sur la présence en position thématique d'un élément donné et repris de la proposition juste avant, c'est-à-dire sur la portée des progressions linéaires ou à thème constant.

1.5 Interrogations sur le français

Reprenons le passage de Voltaire cité par H. Weil pour identifier les ressorts formels de la discontinuité des phrases.

(1) Tout ce qu'on peut dire d'un tel arrêt, c'est qu'il ne fut pas rendu par justice, mais par des commissaires. La lettre de la loi meurtrière était précise. C'est non seulement aux juriconsultes, mais à tous les hommes de prononcer si l'esprit de la loi ne fut pas perverti. C'est une triste contradiction, qu'un petit nombre d'hommes fasse périr comme criminel celui que toute une nation juge innocent et digne d'estime.

- L'analyse thématique : hormis la deuxième phrase, la structure canonique Sujet – Verbe – Complément est absente. Par conséquent, seule la deuxième phrase comporte un Thème simple, non marqué. A l'inverse, la première phrase comporte une dislocation à gauche (*tout ce qu'on peut dire, c'est...*) ; la troisième, une clivée (« predicated theme » en LSF) et la quatrième, l'explétif *ce* qui renvoie au contenu repris en fin de phrase (*qu'un petit nombre d'hommes fasse périr comme criminel...*). On est obligé de lire chaque phrase jusqu'à la fin avant de comprendre de quoi elle retourne, pour saisir sa pertinence par rapport à la phrase précédente ;
- Le système de conjonction : aucun connecteur n'apparaît en début de phrase ;
- L'agencement de l'information : aucune phrase ne reprend un référent de la phrase précédente ;
- Les autres types de liens cohésifs : aucun lien cohésif (ex. anaphore, répétition) ne permet de rapprocher une phrase d'une phrase voisine.

L'aspect « décousu » de l'extrait s'explique alors par une accumulation de phénomènes appartenant aux différents systèmes de la métafonction textuelle.

L'objectif ici consiste à déterminer jusqu'à quel point une telle « discontinuité » peut caractériser des textes français contemporains. Voici trois interrogations / hypothèses :

- 1) On peut supposer que le court extrait de Voltaire concentre les possibilités du français et constitue un cas extrême de discontinuité. Dans ce cas, à quel point se rapproche-t-il des textes contemporains, peu spécialisés, visant le plus grand nombre ?
- 2) En quoi les textes français se distinguent-ils des textes anglais ? De nombreuses études comparatives en France (ex. J. Guillemin

Flescher 1981) ont par exemple mis au jour la prédilection de l'anglais pour la coordination. On peut alors s'attendre à trouver un taux moins important de conjonctions de coordination en français qu'en anglais. Quelles sont alors les répercussions sur les autres domaines étudiés ici (organisation thématique de la phrase, cohésion) ?

- 3) On peut se demander si un Thème topical qui renferme un nouveau référent (« Thème nouveau ») accroît les chances de trouver un Thème multiple. Je m'interrogerai donc ici sur le statut informatif du Sujet ou du complément circonstanciel (ajout) antéposé. L'étude antérieure portant sur l'anglais (Rossette 2007) a révélé que cela n'a rien d'automatique, et que tout dépend du contexte et des ressorts rhétoriques propres à un enchaînement de phrases donné. J'ai même postulé que la présence d'une marque de continuité à la surface du texte, en l'occurrence l'emploi de certains connecteurs, peut induire un effet de segmentation. Cette idée sera examinée dans le cadre du français.

2 . Les Thèmes dans le corpus français

2.1. Problèmes théoriques

Rappelons que le Thème s'arrête au premier élément idéationnel de la proposition. Par conséquent, si un syntagme adverbial (ou *ad-junct*, ajout), comme un complément circonstanciel, se trouve en tête de proposition, le Thème s'arrête à ce complément et le Sujet n'en fait pas partie. Un tel découpage se justifie à la lumière de critères intonatifs, le Thème occupant souvent sa propre unité intonative (Halliday 1994, 40). Ce découpage soulève toutefois quelques questions. D'abord, il semble difficile d'inclure le Sujet dans le Rhème. Si certains auteurs préfèrent éviter d'identifier une frontière nette entre le Thème et le Rhème (L. Ravelli [1995] parle plutôt d'un degré de thématicité décroissant à mesure que l'on avance du début vers la fin de la proposition), il faut bien, pour les besoins de l'analyse, en identifier une. De plus, Halliday ne traite pas de la même façon ces ajouts démunis de forme verbale finie (*finite*) et les subordonnées adverbiales antéposées à base d'une forme finie (cas d'hypotaxe) : ces dernières font partie du Thème de la principale, Thème qui inclut cette fois le Sujet de celle-ci (Halliday, 1994, 58). Que faire d'ailleurs en français des syntagmes apposés au Sujet qui, à l'instar d'une subordonnée adverbiale, entretiennent une relation logique avec la proposition finie (*finite*), comme dans l'exemple ci-dessous ?

- (6) Indispensables sans doute, les discussions sur l'élargissement de l'Union brouillent la perspective.

Ici, le syntagme « indispensables sans doute », apposé au Sujet « les discussions », entretient une relation concessive avec la proposition finie (*même si les discussions sont indispensables, elles brouillent la perspective*).

Ici, j'ai décidé de traiter de la même façon tout élément adverbial, qu'il contienne ou non une forme finie. Je fais l'hypothèse (1) que l'élément adverbial ne « sature » pas le composant idéationnel du Thème ; (2) que le destinataire attend en quelque sorte le Sujet afin de savoir de quoi la proposition retourne. J'inclurai donc le Sujet à l'intérieur du Thème lorsqu'il est précédé d'un ajout. Ces Thèmes seront analysés ici comme des Thèmes multiples. Il s'agit là d'une différence importante par rapport à d'autres analyses thématiques menées dans le cadre de la LSF. Notons toutefois qu'un tel découpage figure dans la longue liste des découpages envisagés par M. Berry (1996, 37) lorsqu'elle examine ce qu'elle appelle « l'hypothèse du sujet » (the subject hypothesis).

Concernant les subordinées adverbiales (cas d'hypotaxe), j'ai été amenée à les analyser de trois façons différentes selon la place qu'elles occupent au sein de l'unité phrastique. Le passage suivant contient un exemple de chaque type :

- (7) Si l'on considère la société comme malade, la violence équivaut à la fièvre, elle sert de symptôme à la maladie. [...]

Les auteurs des violences en milieu scolaire seraient sans doute des enfants sages s'ils pouvaient se projeter sereinement dans un avenir, si leurs familles ne vivaient pas dans la précarité, si la flexibilité du travail ne les privait pas de leurs parents au moment où ils ont besoin de leur présence. Si, pour certains, la couleur de la peau n'était pas discriminante, s'ils avaient d'autres interlocuteurs que leurs copains ou copines, si la télévision ne transformait pas les bandits en héros positifs et l'appât du gain en valeur première, si leurs familles vivaient dans l'harmonie.

Si leurs quartiers n'étaient pas montrés du doigt, et si le monde politique y était présent, au lieu de leur sembler aussi lointain que "pourri", si tous les policiers exerçaient leur métier en les respectant, s'ils ne souffraient pas d'une image négative qu'ils s'efforcent d'honorer...

Une subordinée antéposée inaugure la première phrase de l'extrait, et fait partie du premier Thème. Halliday (1994, 65) identifie ici un cas d'hypotaxe sans véritablement parler de Thème multiple, ni assigner un statut (textuel, interpersonnel, topical) à la subordinée. J'analyserai ici la subordinée comme le premier élément d'un Thème topical à deux éléments.

Si l'on considère la société comme malade, la violence	équivalait à la fièvre, elle sert de symptôme à la maladie.
topical ^ topical	
Thème	Rhème

Dans la deuxième phrase de (7), la subordonnée en *si* est postposée, et fait alors partie du Rhème :

Les auteurs des violences en milieu scolaire	seraient sans doute des enfants sages s'ils pouvaient se projeter sereinement dans un avenir, si leurs familles ne vivaient pas dans la précarité, si la flexibilité du travail ne les privait pas de leurs parents au moment où ils ont besoin de leur présence.
topical	
Thème	Rhème

Enfin, nous avons des propositions introduites par *si* qui ne sont pas attachées à une autre proposition au sein d'une même phrase. Il s'agit là d'un phénomène que le français exploite plus souvent que l'anglais. Ici, on est obligé d'identifier un Thème et un Rhème à l'intérieur de chaque proposition :

Si, pour certains, la couleur de la peau	n'était pas discriminante,
textuel ^ topical ^ topical	
Thème	Rhème

s'ils	avaient d'autres interlocuteurs que leurs copains ou copines,
si la télévision	ne transformait pas les bandits en héros positifs et l'appât du gain en valeur première,
si leurs familles	vivaient dans l'harmonie.
textuel ^ topical	
Thème	Rhème

Un problème spécifique à l'analyse thématique du français concerne ses différentes tournures impersonnelles. Halliday analyse *there* présentatif en anglais comme un élément topical, qui marque alors la frontière du Thème, alors que le verbe *is/are* inaugure la partie rhématique de la proposition. Cependant, le pronom impersonnel *il* en français peut faire partie d'un plus grand nombre de tournures, y compris celles qui permettent d'exprimer des modalités déontiques et épistémiques (*il y a... ; il se passe quelque chose ; il faut que... ; il semble que... etc.*). Par conséquent, le pronom seul ne permet pas de savoir de quoi retourne le contenu de la proposition. C'est pourquoi on peut envisager un Thème qui inclut ici le verbe, voire même la locution verbale, à l'instar des découpages ci-dessous. Cela dit, que le verbe fasse partie ou non du Thème n'affecte pas le taux de Thèmes multiples, le pronom impersonnel et le verbe faisant tous deux partie du même Thème topical.

(8) Il n'est certes pas question	d'exonérer ceux qui la produisent.
Thème	Rhème

(9) Mais il est clair	qu'on ne peut pas à la fois se réjouir d'un taux de croissance élevé – et, par exemple, du niveau record de la production d'automobiles françaises – et prétendre lutter contre le changement climatique.
textuel ^ topical	
Thème	Rhème

2.2. Fréquences des différents types de Thèmes

Dans les textes étudiés (en dehors des titres des articles, dépourvus de structure thématique), 61% des Thèmes correspondent à un Thème simple (le Sujet), et 39% à un Thème multiple (188 occurrences). Le taux de Thèmes multiples est légèrement plus bas que celui obtenu en anglais (45%) sur un corpus de textes du même genre (éditoriaux et chroniques d'opinion). Cette différence s'explique par une exploitation légèrement plus importante en anglais des conjonctions de coordination, type de Thème textuel.

On pourrait, en revanche, s'attendre à des résultats différents à l'intérieur d'autres types de textes : P. Fries (1995) et G. Francis (1989) relèvent un taux de Thèmes multiples moins important dans la narration que dans l'argumentation. A ce titre, on peut postuler que le genre constitue un facteur plus déterminant que la langue.

Un tiers des Thèmes multiples comporte un Thème textuel (62 occurrences). En revanche, on compte seulement 9 exemples de Thèmes interpersonnels, sous la forme d'ajouts d'attitude (ex. *bien sûr, du moins, certes*). D'autres Thèmes multiples comportent plusieurs éléments de type topical. 15% des Thèmes multiples renferment une subordonnée adverbiale antéposée (28 exemples), et 37% contiennent des ajouts à statut adverbial (70 occurrences). Seuls 12 exemples d'appositions, comme en (6) ci-dessus, figurent dans le corpus, dont 10 dans les deux textes de type « reportage ».

On constate ainsi la prépondérance des Thèmes textuels et des ajouts à l'intérieur des Thèmes multiples. Si la présence d'un ajout en tête de proposition n'engendre pas normalement un Thème multiple en LSF (rappelons que le Thème s'arrête en principe à l'ajout et n'inclut pas le Sujet), ces chiffres mettent néanmoins au jour le rôle important des ajouts en position initiale. Le taux des ajouts thématiques est en hausse dans les deux textes de type « reportage » du corpus : contrairement aux textes à portée davantage persuasive (éditoriaux, chroniques d'opinion), les reportages se rapprochent plus du genre narratif, dans lequel les ajouts de type circonstanciel jouent un rôle dans l'orientation du propos.

Parmi les Thèmes multiples, notons enfin les groupes nominaux séparés du reste de la phrase par une marque de ponctuation. Halliday parle ainsi de Thèmes nominaux qui sont « repris » plus loin dans la proposition par un pronom (1994, 40). En français, un tel groupe nominal peut être introduit de façon emphatique par *quant à* :

- (10) Quant aux dégâts écologiques – par exemple, la disparition de milliers d'oiseaux –, ils ne comptent économiquement pour rien.

Si *quant à* produit un effet d'annonce, il existe également en français le moyen de mettre en valeur de façon rétrospective le statut thématique du groupe nominal, uniquement grâce à une reprise nominale :

- (11) Le régime est pourtant l'un des rares au Proche-Orient à tolérer une presse indépendante et volontiers critique, mais que les attaques soient portées sur la place publique arabe, au-delà des limites de l'émirat, voilà qui est inacceptable.

Voilà, qui assume ici une fonction pronominale, a pour effet d'accen-
tuer le statut thématique de la proposition enchâssée, et ainsi le pas-
sage entre le Thème et le Rhème.

Un effet d'annonce est également produit en français par les
deux-points (sans reprise pronominale cette fois). Deux exemples se
trouvent dans un début d'éditorial où l'on relève un effet de mise en
scène quasi romanesque :

- (12) Le lieu, d'abord. C'est au cœur du Paris bourgeois, dans le 14^e arrondisse-
ment, entre Gobelins et Montparnasse, à deux pas de quelques brasseries
célèbres, pas loin des ministères. L'adresse est le 42, rue de la Santé, à
l'angle du boulevard Arago. Le cinéma, la télévision, le roman, noir ou
non, ont popularisé l'endroit : la maison d'arrêt de la Santé. Le moment :
les années 90, celles d'une France opulente, plus riche que jamais. Les
faits, enfin : dans cette prison vétuste, règne une situation qu'on croirait
réservée à des pays moins bien lotis, des pays qui ne se veulent pas un
modèle dans le domaine des droits de l'homme, des pays qui n'oseraient
donner de leçons à personne.

Il s'agit d'un emploi typique du français, où les deux-points français
marquent le passage entre le Thème et le Rhème (Demanuelli 1987 ;
Bosredon et Tamba 1992). La virgule peut également remplir cette
fonction :

- (13) Première violence, les stratégies élitistes ancrées dans la culture.

Toutefois, si le premier exemple souligné en (12) fait partie d'une
phrase dépourvue de verbe, le deuxième introduit une phrase à forme
verbale finie, composée d'un ajout (*dans cette prison vétuste*) et d'une
inversion entre le Sujet et le verbe, à laquelle s'antépose le syntagme
suivi par les deux-points. Celui-ci épuise-t-il le potentiel thématique de
la phrase ? Le même problème se pose pour le découpage des phrases
introduites par *quant à* : la reprise pronominale appartient-elle au
Thème – et faut-il alors parler de Thème multiple ? – ou au Rhème ?
On peut envisager deux analyses thématiques de telles phrases :

Le moment :	les années 90, celles d'une France opulente, plus riche que jamais.
topical	
Thème	Rhème